



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E55743

VALABLE JUSQU'AU 22/11/2026

ÉDITÉ LE 28/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/1994

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 20/04/2020

Capital : 70 000

Raison sociale : AQUATHIS

ZA DE LUMUNOCH
29510 BRIEC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC QUIMPER 398 877 340 RCS

Siret : 398 877 340 00024

Code NACE : 4321A

Numéro caisse de congés payés : 5014097

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001 442989

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001 442989

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/11/2025

Téléphone : 02 98 81 70 65

Portable : 06 40 90 64 96

Fax : 02 98 81 73 91

Site Internet :

E-mail : cchemin@aquathis.fr

Responsabilité légale :

CHEMIN CHRISTINE, ISABELLE DIRECTRICE GENERALE / LE PAPE STEPHANE
PRÉSIDENT

Effectif moyen : 37 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	07/11/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	07/11/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	07/11/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	07/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/01/2021
o Ventilation mécanique	20/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1